

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 13 juillet 2009, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum :**

Le maire Denis Simard

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis  
Larry Boismenu et Pauline Ouimet

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la séance**

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 181-07-2009  
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en y retranchant 5 c):

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR  
13 JUILLET 2009 - 19 HEURES**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX):
  - a) Séance régulière du 08 juin 2009;
  - b) Ouverture des soumissions publiques pour la vente d'une remorque Profi 1986;
  - c) Dépôt des candidatures pour l'offre d'emploi au poste de secrétaire-trésorier adjoint;
  - d) Ouverture des soumissions publiques pour des travaux de forage et de dynamitage;
  - e) Ouverture des soumissions publiques pour la fourniture et le remisage de concassé;
  - f) Séance extraordinaire du 30 juin 2009;
  - g) Séance extraordinaire du 07 juillet 2009;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Registre des comptes à payer au 30 juin 2009;
  - b) Registre des comptes à payer au 14 juillet 2009;
  - c) Registre des salaires du 31/05/2009 au 27/06/2009;
  - d) Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence;
  - e) Sauvons les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural;
  - f) UQO – Campagne de financement;
  - g) Le sort du nucléaire au Québec : un choix de société;
  - h)

- i) Demande de la pourvoirie Michel St-Louis – 9164-2694 Québec inc. – Demande pour l’obtention de droit de pêche sur un lac de 20 ha, lac sans nom à l’est de la baie à Jim;
- j) Demande des A.A. – Centre Civique – Réunion hebdomadaire

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Ville de La Prairie – Vente du camion incendie autopompe 327 à la municipalité de Lac-du-Cerf;
- b) 2<sup>e</sup> colloque sur le bénévolat en sécurité civile - 18, 19 et 20 septembre 2009;
- c) ~~Croix-Rouge – Projet de lettre d’entente services aux sinistrés~~
- d) MAMROT – Règlement municipal décrétant l’imposition d’une taxe pour le financement des centres d’urgence 9-1-1;

6. TRANSPORT

- a) Lettre du Député Sylvain Pagé – Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal 2009-2010;
- b) Soumissions pour le forage et le dynamitage;
- c) Soumissions pour la fourniture et le remisage de concassé;
- d) Cession du lot 30-24, rang 8, canton de Dudley;
- e) MDDEP – Projet chemin Léonard;
- f) Nomination d’un chef d’équipe lors de la période de vacances de l’inspecteur municipal (Alain Gareau);
- g) Vérification mécanique du camion International 1990 avant le 31 août 2009;
- h) Dossier chemin Forget;
- i) Ministère des Transport du Québec - Reconduction du contrat de neige pour l’année 2009-2010
- j) Ministère des Transports du Québec – Confirmation de la subvention de 20 000\$ pour l’amélioration du réseau routier municipal 2009-2010

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- a) Informations de la représentante à la RIDL;
- b) RIDL – Kiosques d’informations – 28 et 29 juillet 2009 – Hôtel de Ville Lac-du-Cerf;
- c) MDDEP – Confirmation de fermeture du dépôt en tranchée;
- d) RIDL – Projet boues de fosses septiques;
- e)

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a)

9. LOISIRS

- a) Entérinement de l’engagement du préposé à l’accueil au parc de la Biche (étudiant);

10. CULTURE

- a) Rapport annuel 2008-2009 - Réseau Biblio des Laurentides;

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a) Entérinement de l’engagement du préposé à l’accueil au poste de lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré (étudiant);

12. AVIS DE MOTION

13. RÈGLEMENTS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

**Résolution n° 182-07-2009**  
**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu  
appuyé par la conseillère Pauline Ouimet  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance  
ordinaire du 8 juin 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 183-07-2009**  
**Adoption du procès-verbal – Ouverture des soumissions publiques  
pour la vente d'une remorque Profi 1986**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu  
appuyé par le conseiller Bernard St-Louis  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès verbal de  
l'ouverture des soumissions publiques pour la vente d'une remorque Profi  
1986 en date du 18 juin 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 184-07-2009**  
**Adoption du procès-verbal du Dépôt des candidatures pour l'offre  
d'emploi au poste de secrétaire-trésorière adjointe**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet  
appuyé par le conseiller Hugo Bondu  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal du dépôt des  
candidatures pour l'offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint en  
date du 30 juin 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 185-07-2009**  
**Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions publiques  
pour des travaux de forage et de dynamitage**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu  
appuyé par la conseillère Pauline Ouimet  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de  
l'ouverture des soumissions publiques pour des travaux de forage et de  
dynamitage en date du 30 juin 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 186-07-2009**  
**Adoption du procès-verbal de l'ouverture des soumissions publiques  
pour la fourniture et le remisage de concassé**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu  
appuyé par la conseillère Pauline Ouimet  
et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de  
l'ouverture des soumissions publiques pour la fourniture et le remisage de  
concassé en date du 30 juin 2009.

ADOPTÉE

**Résolution n° 187-07-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juin 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de séance extraordinaire en date du 30 juin 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 188-07-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juillet 2009**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de séance extraordinaire en date du 7 juillet 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Résolution n° 189-07-2009**

**Registre des comptes à payer au 30 juin 2009**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>			
<b>REGISTRE DES COMPTES À PAYER</b>			
<b>AU 30 JUIN 2009</b>			
<b>NO CHÈQUE</b>	<b>À</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>	<b>TOTAL</b>
M900302	à	I900315	7 845.15 \$
I900316	à	I900319	4 405.80 \$
I900320	à	I900322	4 217.30 \$
I900323	à	I900331	8 145.06\$
I900332	à	I900332	2 775.33 \$
I900333	à	I900369	11 528.83 \$
<b>Total</b>			<b>38 917.45 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 13 juillet 2009

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe.

**Résolution n° 190-07-2009**  
**Registre des comptes à payer au 14 juillet 2009**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu  
 appuyé par le conseiller Bernard St-Louis  
 et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement, le registre des chèques  
 suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 9 JUIN 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900370	à	M900374	1 153.00 \$
<b>TOTAL</b>			<b>1 253.00 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 juillet 2009

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 191-07-2009**  
**Registre des salaires pour la période du 31 mai au 27 juin 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu  
 appuyé par la conseillère Pauline Ouimet  
 et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques  
 salaires pour la période du 31 mai au 27 juin 2009, se totalisant à  
 19 442.90\$. Chèques numéro D290173 au D290206.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 juillet 2009,

Carole Poirier  
 Secrétaire-trésorière adj.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 192-07-2009**

**Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière/directrice générale, bons de commande : ENB900076 à ENB900109 se totalisant à 8 758.78\$.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 juillet 2009

Carole Poirier  
Secrétaire-trésorière adjointe

\*\*\*\*\*

**Sauvons les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural**

Le conseil ne désire pas appuyer cette demande.

\*\*\*\*\*

**UQO – Campagne de financement**

Le conseil ne désire pas participer à cette campagne de financement.

\*\*\*\*\*

**Le sort du nucléaire au Québec : Un choix de société**

Le conseil ne désire pas se prononcer sur ce sujet.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 193-07-2009**

**Demande de la Pourvoirie Michel St-Louis – 9164-3694 Québec Inc. –  
Demande pour l'obtention de droit de pêche sur un lac de 20 ha, lac sans nom à l'est de la baie à Jim;**

Le conseiller Michel St-Louis se retire des délibérations ayant des intérêts dans la question étant propriétaire de la Pourvoirie Michel St-Louis. Il est 19h06.

CONSIDÉRANT que la Pourvoirie Michel St-Louis – 9164-3694 Québec Inc. sollicite l'appui de la municipalité dans son projet d'obtention de droits de pêche sur un lac de 20 ha nommé ici Lac SANS NOM situé à l'est de la Baie à Jim Coordonnées au GPS : 46' 15' 45.31" –N – élévation 260/3, altitude 15.16 m/3 dans le cadre d'un programme « PLA » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à la majorité, d'appuyer la demande faite par la Pourvoirie Michel St-Louis pour l'obtention du Lac SANS NOM situé à l'est de la Baie à Jim, coordonnées au GPS : 46' 15' 45.31'' –N – élévation 260/3, altitude 15.16 m/3 dans le cadre d'un programme « Petit Lac aménagé »(PLA).

Le conseiller Hugo Bondu enregistre sa dissidence dans cette demande.

ADOPTÉE

Le conseiller Michel St-Louis reprend par aux délibérations. Il est 19 h 12.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 194-07-2009**  
**Demande des A.A. – Centre civique – Réunions hebdomadaires**

CONSIDÉRANT que le groupe Alcoolique Anonyme a fait une demande à la municipalité de Lac-du-Cerf afin d'utiliser les locaux du Centre civique pour leurs réunions hebdomadaires soit les lundis soirs à compter de 20 h 00, et ce, de mai à octobre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'autoriser le groupe Alcoolique Anonyme à utiliser les locaux du Centre civique afin d'y tenir leurs réunions hebdomadaires, du mois de mai au mois d'octobre.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Ville de La Prairie – Vente du camion autopompe 327 à la municipalité de Lac-du-Cerf**

Confirmation par procès-verbal de la Ville de La Prairie, de la vente du camion autopompe numéro 327 à la municipalité de Lac-du-Cerf.

\*\*\*\*\*

**2<sup>e</sup> colloque sur le bénévolat en sécurité civile – 18, 19 et 20 septembre 2009**

Personne n'est disponible à participer au 2<sup>e</sup> colloque sur le bénévolat en sécurité civile qui aura lieu les 18, 19 et 20 septembre 2009 à la Ville de Saguenay.

\*\*\*\*\*

**MAMROT – Règlement municipal décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.**

Reporté

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

**Lettre du Député Sylvain Pagé – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2009-2010**

Réception d'une lettre du Député provincial Monsieur Sylvain Pagé confirmant qu'il a recommandé à la ministre des Transports d'accorder à la municipalité de Lac-du-Cerf une subvention de 20 000 \$.

**Résolution n° 195-07-2009**  
**Soumission pour le forage et le dynamitage**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a demandé des soumissions pour des travaux de forage et dynamitage pour l'année 2009;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a obtenu deux soumissions soit :

**R. Durant Forage et dynamitage (9066-2190 Québec Inc.)**

**64 178.72 \$ + TPS 3 208.94 \$ + TVQ 5 054.07 \$ = 72 441.73 \$**

Soumission conforme.

Municipalité de Lac-du-Cerf						
Soumission Travaux de forage et dynamitage 2009						
BORDEREAU DE PRIX						
OBJET: TRAVAUX DE FORAGE ET DYNAMITAGE						
Monsieur le Maire Madame la Conseillère, Messieurs les Conseillers, Municipalité de Lac-du-Cerf 19, chemin de l'Église Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0						
Nous, <u>R. DURANT FORAGE DYNAMITAGE (9066-2190 Qc Inc)</u> soussignés, après avoir examiné les devis, visité les lieux et examiné toutes les conditions pouvant affecter les travaux découlant de la présente offre, offrons par la présente, d'exécuter les travaux tels que décrits aux cahiers de charges générales et spéciales au prix ci-après indiqué.						
Nous reconnaissons que la Municipalité de Lac-du-Cerf se réserve le privilège d'adjuger qu'une partie du contrat pour le forage et dynamitage de roc dans les fossés et sur la surface de roulement à certains endroits.						
CHEMINS	Nombre de mètres linéaires	Prix au mètre linéaire	PRIX	TPS	TVQ	Prix total
LAC-À-DICK (détail à la page 15)	34	441.32 \$	15 004.88 \$	750.24 \$	1181.63 \$	16 936.76 \$
CERF (détail à la page 15) Abaisser côte	53	312.28 \$	16 530.84 \$	827.54 \$	1303.39 \$	18 661.76 \$
DICAIRE (détail à la page 15)	121	167.80 \$	20 303.80 \$	1015.19 \$	1598.92 \$	22 917.91 \$
WESTER (détail à la page 15)	59	208.80 \$	12 319.20 \$	615.96 \$	970.14 \$	13 905.30 \$
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>		<b>64 178.72 \$</b>	<b>3 208.94 \$</b>	<b>5 054.07 \$</b>	<b>72 441.73 \$</b>
N° TPS : 14262-0780-F7001						
N° TVQ : 1031654856-TQ001						
Le prix au mètre linéaire de la soumission demeure ferme et valable pour une période de 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.						
La Municipalité de Lac-du-Cerf se réserve le privilège d'adjuger qu'une partie du contrat.						
Page 14 sur 17						
Initiales : <u>R D</u>						

9073-3817 Québec Inc. (Dynamitage Ritchie)

63 163.64 \$ + TPS 3 158.17 \$ + TVQ 4 974.14 \$ = 71 295.95 \$

Soumission conforme.

Municipalité de Lac-du-Cerf  
 Soumission Travaux de forage et dynamitage 2009

**BORDEREAU DE PRIX**

**OBJET: TRAVAUX DE FORAGE ET DYNAMITAGE**

Monsieur le Maire  
 Madame la Conseillère,  
 Messieurs les Conseillers,  
 Municipalité de Lac-du-Cerf  
 19, chemin de l'Église  
 Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0

Nous, 9073 3817 Québec Inc. Dynamitage Ritchie soussignés,  
 après avoir examiné les devis, visité les lieux et examiné toutes les conditions  
 pouvant affecter les travaux découlant de la présente offre, offrons par la  
 présente, d'exécuter les travaux tels que décrits aux cahiers de charges générales  
 et spéciales au prix ci-après indiqué.

Nous reconnaissons que la Municipalité de Lac-du-Cerf se réserve le privilège  
 d'adjuger qu'une partie du contrat pour le forage et dynamitage de roc dans les  
 fossés et sur la surface de roulement à certains endroits.


CHEMINS	Nombre de mètres linéaires	Prix au mètre linéaire	PRIX	TPS	TVQ	Prix total
LAC-À-DICK (détail à la page 15)	34	434 <sup>12</sup> \$	14 760 <sup>12</sup> \$	738 \$	1162 <sup>36</sup> \$	16 660 <sup>48</sup> \$
CERF (détail à la page 15) Abaisser côte	53	302 <sup>29</sup> \$	16 024 <sup>29</sup> \$	801 <sup>29</sup> \$	1261 <sup>43</sup> \$	18 087 <sup>42</sup> \$
DICAIRE (détail à la page 15)	121	166 <sup>61</sup> \$	20 169 <sup>42</sup> \$	1008 <sup>42</sup> \$	1588 <sup>35</sup> \$	22 766 <sup>21</sup> \$
WESTER (détail à la page 15)	59	206 <sup>25</sup> \$	12 210 <sup>25</sup> \$	610 <sup>20</sup> \$	961 <sup>29</sup> \$	13 782 <sup>22</sup> \$
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>		<b>63 163<sup>19</sup> \$</b>	<b>3158<sup>12</sup> \$</b>	<b>4974<sup>18</sup> \$</b>	<b>71 295<sup>28</sup> \$</b>

N° TPS : **T.P.S. 143038206**

N° TVQ : **T.V.Q. 1022462667**

Le prix au mètre linéaire de la soumission demeure ferme et valable pour une période de 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.

La Municipalité de Lac-du-Cerf se réserve le privilège d'adjuger qu'une partie du contrat.

PS (PRIX VALABLE pour ANNÉES 2009 et 2010) 

Page 14 sur 17

Initiales : **E R**

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme est celle de 9073—3817 Québec Inc. (Dynamitage Ritchie);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a budgété un montant de 50 724.88 \$ pour l'année 2009 afin de faire lesdits travaux de dynamitage et que les deux soumissions sont au-dessus du montant budgété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis

appuyé par le conseiller Michel St-Louis  
et résolu à l'unanimité d'accorder les travaux de forage et dynamitage au plus  
bas soumissionnaire 9073-3817 Québec Inc. (Dynamitage Ritchie) en y  
retranchant la partie « chemin du Cerf ».

Le coût des travaux de forage et dynamitage s'élèvent donc à :

**43 139.67 \$ + TPS 2 356.98 \$ + TVQ 3 712.25 \$ = 53 208.90 \$**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Code budgétaire : 03-200-00-038

Signé à Lac-du-Cerf, ce 13 juillet 2009

Carole Poirier, secrétaire-trésorière adjointe.

\*\*\*\*\*

### **Soumission pour la fourniture et le remisage de concassé**

Reporté

\*\*\*\*\*

### **Cession du lot 30-24, Rang 8, Canton Dudley**

Confirmation de la cession du lot 30-24, Rang 8, Canton Dudley par le Notaire Mario Pilon. Cette cession de droit est consentie par Monsieur David R. Dostaler en faveur de la municipalité de Lac-du-Cerf sous le numéro de contrat 16 139 550.

\*\*\*\*\*

### **Résolution n° 196-07-2009** **MDDEP – Projet chemin Léonard**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation a été faite au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour la réfection d'une partie du chemin Léonard;

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation doit être accompagnée :  
- d'une attestation de conformité municipale;  
- d'un chèque au montant 513 \$ pour les frais exigibles pour une telle demande et payable à « Ministre des Finances »;

CONDISÉRANT que pour faire avancer le dossier, l'inspecteur en bâtiment et la secrétaire-trésorière adjointe ont fait parvenir les items demandés le plus tôt possible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'entériner l'envoi des documents nécessaires à l'avance du dossier.

ADOPTÉE

**Résolution n° 197-07-2009**

**Nomination d'un chef d'équipe lors de la période de vacances de l'inspecteur municipal**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de nommer le journalier Alain Gareau, chef d'équipe pour la période de vacances de l'inspecteur municipal.

Celui-ci se verra majorer le taux horaire de 1 \$ de l'heure pour ladite période.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Vérification mécanique du camion International 1990 et le GMC 2005 avant le 31 août 2009**

SAAQ, préavis de vérifications mécaniques pour les deux camions, soit l'International 1990 et le GMC 2005 qui devront être effectuées avant le 31 août 2009.

\*\*\*\*\*

**Dossier chemin Forget**

Reporté

\*\*\*\*\*

**Ministère des Transports du Québec – Reconduction du contrat de neige pour l'année 2009-2010**

Confirmation du renouvellement du contrat de déneigement et de déglacage de la route 311 pour l'année 2009-2010 pour le ministère des Transports du Québec.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 198-07-2009**

**Ministère des Transports du Québec – Confirmation de la subvention de 20 000 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal 2009-2010**

Suite aux recommandations de notre député provincial, Monsieur Sylvain Pagé, le Ministre des Transports du Québec, Monsieur Norman MacMillan accorde à la municipalité de Lac-du-Cerf une subvention maximale de 20 000\$ pour l'amélioration des chemins municipaux. Lesdits chemins sont :

- chemin de la Colline :
- chemin Domaine-des-Deux-Lacs;
- chemin du Lac-Mallonne;
- chemin St-Louis.

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité qu'une lettre de remerciement soit envoyé à Monsieur Sylvain Pagé pour sa recommandation auprès du Ministre des Transports du Québec.

ADOPTÉE

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **RIDL – Informations par la représentante municipale**

Madame Pauline Ouimet explique que la transaction pour le vente du centre de tri a été effectuée, le 18 juin 2009, devant notaire.

À cet effet, le processus pour la dissolution de la RIRHL est maintenant enclenché et le partage de l'actif et du passif se fera, le 13 juillet 2009 par une firme comptable. Une dernière séance de la RIRHL suivra afin de clore définitivement la RIRHL.

\*\*\*\*\*

### **Résolution n° 199-07-2009**

#### **RIDL – Kiosques d'informations – 28 et 29 juillet 2009 – Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'autoriser la RIDL à tenir un kiosque d'informations les 28 et 29 juillet 2009 sur le de l'Hôtel de Ville au 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, et ce, toute la journée.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

### **MDDEP – Confirmation de fermeture du dépôt en tranchée**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parc du Québec a fait parvenir à la municipalité de Lac-du-Cerf une confirmation de la fermeture du dépôt en tranchée qui est officiellement fermé depuis le 11 décembre 2006.

\*\*\*\*\*

### **RIDL – Projet boues de fosses septique**

Reporté – Un document a été remis par Pauline Ouimert concernant ce point à l'ordre du jour. Les membres du conseil doivent étudier ledit document et se prononcer lors de la prochaine session ordinaire du conseil.

\*\*\*\*\*

## **LOISIRS**

### **Résolution n° 200-07-2009**

#### **Entérinement de l'engagement du préposé à l'accueil du parc de la Biche – (Étudiant)**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Luis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'entériner l'engagement de Michael Bourdages à titre de préposé à l'accueil au parc de la Biche (emploi étudiant) pour la saison 2009.

#### **Type de poste**

Personne salariée étudiante  
Horaire de travail variable à raison de 40 heures par semaine

### **Responsabilité**

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit :

- Accueillir les gens, les informer de nos attraits touristiques et distribuer différents feuillets;
- Percevoir les droits d'entrée et remettre les reçus à cet effet;
- Comptabiliser les droits d'entrée en fin de journée et remplir les formulaires à cet effet;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches;
- Ramasser les ordures dans les poubelles situées près de la plage et dans le parc;
- Voir à la propreté à l'entrée du site.

### **Exigences**

- Être disponible à compter du 21 juin jusqu'au 15 août 2009;
- Être étudiant à temps plein ( preuve requise);
- Être disponible, débrouillard, autonome, polyvalent, dynamique et jovial;
- Communiquer facilement avec le public;
- Avoir un moyen de transport pour se rendre au travail.

### **Conditions salariales**

9,00 \$ de l'heure

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **CULTURE**

### **Rapport annuel 2008-2009 – Réseau Biblio des Laurentides**

Dépôt du rapport annuel 2008-2009 de Réseau Biblio des Laurentides.

\*\*\*\*\*

## **LACS ET ENVIRONNEMENT**

### **Résolution n° 201-07-2009**

#### **Entérinement de l'engagement du préposé à l'accueil pour le lavage des embarcations et le parc Le Petit Égaré (Étudiant)**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'entériner l'engagement de Miguel Reynaud à titre de préposé au poste de lavage des embarcations et au parc Le Petit Égaré (emploi étudiant) pour la saison 2009.

#### **Type de poste**

Personne salariée étudiante  
Horaire de travail variable à raison de 40 heures par semaine

**Responsabilités**

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, le préposé doit :

**POSTE DE LAVAGE ET QUAI PUBLIC:**

- Accueillir les plaisanciers et percevoir les droits de lavage;
- Laver les embarcations nautiques et les accessoires;
- Préparer et distribuer une trousse d'informations pour sensibiliser les gens à la protection des lacs, de l'environnement et de la santé (myriophylle à épis, cyanobactéries (algues bleues), limite de vitesse sur les lacs, renaturalisation des rives, phosphates, etc.);
- Contrôler la barrière du quai municipal;
- Entretenir les abords des chemins conduisant au quai municipal et le terrain adjacent au poste de lavage des embarcations nautiques (tonte du gazon).
- Arroser les plantes et les fleurs de l'Hôtel- de- Ville ( même endroit que le poste de lavage).

**PARC "LE PETIT ÉGARÉ"**

- Percevoir les droits d'entrée du camping rustique " Le Petit Égaré";
- Assurer une surveillance;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches et à la propreté du site;
  
- Posséder une automobile et avoir un permis de conduire;

Ces travaux seront exécutés au poste de lavage, 19 chemin de l'Église, au quai public juste en face et au parc "Le Petit Égaré", chemin Léonard, Lac du Cerf (déplacement en automobile requis).

**Exigences**

- Être disponible à compter du 21 juin jusqu'au 22 août 2009;
- Avoir de l'intérêt pour le travail manuel extérieur.
- Aptitudes à travailler sous différents climats.
- Être en bonne forme et endurance physique.
- Être travaillant et prévoyant en matière de sécurité.
- Avoir de l'entregent.
- Avoir de l'habileté à communiquer avec le public.
- Être autonome.
- Savoir lire et écrire.
- Être étudiant à temps plein ( preuve requise);
- Avoir un moyen de transport pour se rendre au travail.

**Conditions salariales**

9,00 \$ de l'heure

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent. Elle a débuté à 19 h 27 et s'est terminée à 19h29.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 202-07-2009**  
**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 30.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Denis Simard,  
Maire

Carole Poirier,  
Secrétaire-trésorière adjointe.